

L'office européen antifraude recommande de récupérer plus de 500 000 euros

© 15/02/2019 |  Terre-net Média

L'office européen de lutte antifraude (Olaf), qui a enquêté en Corse sur des soupçons de fraudes aux aides agricoles européennes, a « recommandé » à la Commission européenne de « récupérer 536 500 euros qui ont été mal utilisés », a-t-on appris vendredi auprès de l'Olaf.

Cet organisme « confirme avoir terminé en juin 2018 une enquête sur des allégations de fraudes concernant des paiements à des éleveurs en **Corse** qui étaient co-financés par des **fonds agricoles européens** », indique son service de presse à l'AFP. L'enquête de l' **Olaf**, qui « porte sur la période 2015-2017 », s'est conclue par des « recommandations faites au directoire général de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne l'invitant à récupérer 536 500 euros qui ont été mal utilisés » en Corse, précise-t-il. Selon ce rapport confidentiel de l'Olaf, auquel l'AFP a pu avoir accès, l'enquête, ouverte le 25 avril 2017, « a tout d'abord démontré la complexité excessive du dispositif (...) des **aides directes de la politique agricole commune (Pac) en Corse** ».

L'Olaf identifie six fraudeurs, trois en Corse-du-Sud et trois en Haute-Corse. Les auditions ont confirmé « l'existence d'un préjudice (...) pour le budget de l'Union Européenne » via le « paiement d'aides européennes indues correspondant à des surfaces ou des bénéficiaires non éligibles », peut-on lire dans le rapport. En 2015, « la revalorisation "politique" des aides » agricoles allouées à la Corse, qui sont passées de 13,9 millions d'euros en 2014 à 36 millions d'euros par an depuis 2015, et « le contexte naturel de la Corse, avec ses milliers de parcelles sans propriétaire établi », ont notamment « abouti à un effet d'aubaine dont ont pu profiter une minorité d'éleveurs », pointe l'Olaf. La France est l'État membre qui perçoit le plus d'aides au titre de la Pac, avec 63 milliards d'euros sur 408,3 milliards de budget total pour la période 2014-2020, selon les chiffres de la Commission européenne.